

## CAP MAÇON

Après une troisième de collège, la spécialité « maçon » vous prépare aux **métiers du gros œuvre par la voie de l'apprentissage**.

Ce certificat d'aptitude professionnel permet d'acquérir de solides compétences à travailler en équipe dans le secteur du bâtiment.

Vous êtes curieux(se) et créatif(ve).



Vous avez le sens de l'accueil et des qualités d'écoute.

Vous êtes dynamique, motivé(e).



Vous aimez le travail en équipe.



**Lycée des métiers Boucher de Perthes**  
1 rue Paul Delique  
80100 ABBEVILLE  
Tél : 03 22 25 41 00

**Contact :** ALLART Franck  
Directeur délégué aux formations technologiques et professionnelles  
03 22 25 41 68 / 06 16 91 07 01 [franck.allart@ac-amiens.fr](mailto:franck.allart@ac-amiens.fr)

## Enseignement professionnel

- Construction et plan
- Ouvrage courant et élévation
- Ouvrage annexe et enduit
- Prévention-santé-environnement



## Enseignement général

- Mathématiques et sciences physiques
- Histoire-géographie et EMC
- Français
- Anglais
- Arts appliqués
- Education Physique et sportive

## Période de formation en entreprise

- **3 semaines en entreprise et une semaine à l'UFA** en alternance,

## Débouchés professionnels

- Maçon
- Constructeur
- Chef d'équipe dans une entreprise du bâtiment,

## Poursuites d'études

- Poursuite d'études Bp maçon, Bac pro intervention sur le patrimoine bâti, titre professionnel carreleur.
- Poursuite d'étude en préparant un autre cap en une année.

## Pour en savoir plus

Consultez la rubrique dédiée au CAP maçon sur le site du lycée :

<https://www.lyceeboucherdeperthes.fr/>

